

Séance du 1^{er} juin 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Iriart, Mme Wagner conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; M. Salducci à M. le Maire ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à M. Laiguillon.

ABSENTS : Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition « Jean-Paul Chambas, dessiner, peindre... 50 ans » - du 8 septembre au 5 novembre 2017.

A l'occasion des cinquante ans de carrière du peintre Jean-Paul Chambas, la Galerie Fabrice Galvani organise une rétrospective nationale itinérante, sous la forme d'une exposition de ses œuvres réalisées de 1966 à 2016.

Présentée à la Galerie Fabrice Galvani à Toulouse de décembre 2016 à février 2017, la sélection d'estampes, dessins et peintures du peintre gersois sera exposée à Condom puis à la mairie de Vic-Fezensac cet été. Elle rejoindra les salles du DIDAM début septembre, pour le quitter courant novembre, après une présentation exclusive dans la région.

L'ambition de cette rétrospective est de porter dans tout le Sud-Ouest, puis sur l'ensemble du territoire national, le panthéon de personnages célèbres, l'importante œuvre gravée et les peintures récentes de Jean-Paul Chambas. Le projet bayonnais, porté en collaboration avec la Ville d'Anglet qui possède dans sa collection municipale plusieurs œuvres du peintre, sera spécifiquement pensé pour le DIDAM, au regard des thématiques propres à la Ville qui ont inspiré le peintre tout au long de sa carrière : passion pour la culture taurine et pour ses grandes figures, mais aussi goût particulier de l'artiste pour les techniques de dessin classiques et contemporaines dont les collections du Musée Bonnat-Helleu, musée des Beaux-Arts de Bayonne, sont un témoin précieux.

Un temps proche de la figuration narrative, de la Nouvelle Figuration et des Nouveaux Réalistes, puis de courants artistiques variés sur une trentaine d'années, Jean-Paul Chambas se revendique de l'avant-garde du terroir, tout en ayant travaillé avec les plus grandes institutions à Paris, Mexico ou Sydney. Il a collaboré avec les plus grands noms du théâtre, de la littérature et de la musique : de la FIAC, où il a exposé à six reprises, en passant par la création de décors pour le Festival d'Avignon, la Comédie-Française ou l'Opéra de Paris-Bastille.

Pour ce même événement, trois lithographies de Jean-Paul Chambas limitées chacune à 120 exemplaires ont été réalisées dans une imprimerie d'art d'exception, l'atelier IDEM à Paris. Elles représentent les légendes du rock des années 1970, réinterprétées par l'artiste : Lou Reed, Jim Morrison, et David Bowie. Ces éditions limitées nous rappellent l'importance du portrait dans l'œuvre de Jean-Paul Chambas.

Le livre « *Chambas, Au-delà de la peinture* », coédité à l'occasion de cette rétrospective par la Galerie Fabrice Galvani et les Editions de Paris, sera présenté à Bayonne à l'occasion de l'exposition.

Cette proposition, premier projet de partenariat dans le domaine des arts visuels entre les deux Villes de Bayonne et Anglet, vient offrir au public local comme au visiteur de passage l'opportunité de découvrir ou redécouvrir un peintre régional de grande renommée. Le DIDAM se positionne sur ce projet inédit comme partenaire principal d'une démarche commune sur la côte basque autour des arts contemporains, proposant à la fois une circulation des publics sur deux espaces d'exposition institutionnels de l'agglomération –le DIDAM à Bayonne et la Galerie Georges Pompidou à Anglet- mais également un portage collectif du projet entre les services culturels des collectivités et un intéressant premier prêt d'œuvres entre les deux Villes.

La Ville de Bayonne met à disposition l'espace temporaire d'exposition du DIDAM ainsi qu'un budget de 15 000 € pour assurer les frais de commissariat et location de l'exposition, le transport des œuvres, les montage et démontage techniques ainsi qu'un accompagnement en termes de communication, vernissage, surveillance et médiation. Le commissariat artistique est assuré par la Galerie Fabrice Galvani en collaboration avec la Direction de la Culture et du Patrimoine.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de prestations et la convention de partenariat qui formalisera les obligations réciproques des parties impliquées dans la mise en œuvre de ce projet.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint